



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1834 LUNDI 30 SEPTEMBRE 2013

OMD**Le Congo sur la bonne voie en matière de santé**

Le directeur régional de l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance) en Afrique de l'Ouest et du Centre, Manuel Fontaine, a salué les efforts du gouvernement congolais à travers une meilleure prise en charge de certaines maladies dont le traitement a été rendu gratuit. « ... je quitte le Congo avec un sentiment d'optimisme. Le pays est en bonne voie pour atteindre les OMD en 2015 surtout en matière de mortalité infantile et maternelle et dans les domaines liés au traitement des maladies telles que le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose », a déclaré Manuel Fontaine.

Manuel Fontaine qui a promis de revenir au Congo avant l'échéance butoir de 2015 a également apprécié favorablement la politique sociale du gouvernement envers les populations autochtones et les couches défavorisées.

Page 5

BCH**L'État apporte de l'argent frais**

Le capital de la Banque congolaise de l'habitat (BCH) est passé de dix à 20 milliards de Francs CFA grâce à un soutien de l'État. « Cet apport de l'État permettra à la banque d'accompagner de près les couches sociales les plus démunies à disposer d'un logement décent et moderne », a déclaré le directeur général de la BCH, Fadhel Guizani, à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire de la banque tenue le 27 septembre à Brazzaville.

Page 3

**ÉDITORIAL
Crédibilité**

Page 2

Rentrée scolaire**Les syndicats enseignants appellent à renouer avec les classes demain**

Les responsables du CSE et de la CRPE accords. Nous demandons aux travailleurs de l'enseignement de renouer avec le chemin de l'école, nous devons tout simplement attendre le salaire de janvier avant toute réaction », ont-ils avancé.

Page 5

Le Collège syndical des enseignants (CSE) et la Concertation pour la valorisation de la profession d'enseignant (CRPE) ont invité les personnels de ce secteur à reprendre le chemin de l'école dès ce mardi 1^{er} octobre. S'appuyant notamment

sur les conclusions des négociations avec le gouvernement, les responsables des deux plates-formes syndicales, Auguste Bizouta et Rémy-Alain-Blaise Boumba ont, lors d'une conférence de presse vendredi, soutenu qu'il n'y a pas de raison pour

que les enseignants n'aillent pas à l'école. « Nous avons pris des engagements en tant que partenaires sociaux, le gouvernement qui est chargé de l'exécutif a pris aussi ses engagements. Rendez-vous donc en janvier 2014 pour l'application des

Partenariat technique**Énergie de France au chevet de la Société nationale d'électricité**

Face à l'accroissement du réseau de transport d'énergie qui est passé de 450 à 1600km, la Société nationale d'électricité (SNE) bénéficiera, trois ans durant, de l'expertise des techniciens de la société Électricité de France (EDF) déjà à pieds d'œuvre à Brazzaville et Pointe-Noire.

Grâce à l'implication de ces techniciens, la SNE devrait réduire ses pertes techniques et commerciales ainsi que les factures impayées qui représentent environ 25% de son chiffre d'affaire mais aussi de booster ce secteur énergétique dont l'investissement consenti reste encore loin des attentes de la population.

Les experts de la société EDF

Page 7

ÉDITORIAL

Crédibilité

Peu importe ce que pense et dit l'opposition « radicale » concernant le processus engagé dans le cadre du recensement administratif spécial. N'ayant aucune assise populaire, ses dirigeants ne pèsent évidemment rien dans la mise à niveau de la mécanique complexe qui doit aboutir à la constitution des listes électorales.

Arrêtons-nous, en revanche, sur les remarques faites par l'opposition démocratique concernant les opérations en cours. Formulées par des partis politiques qui ont une véritable assise populaire et qui ont pris part à la concertation nationale de Dolisie, elles doivent être analysées soigneusement et permettre d'améliorer la conduite des actions sur le terrain.

Cela pour deux raisons qui se complètent :

1) Étant donné l'importance des scrutins à venir, les futures listes électorales, les cartes d'électeur, les documents qui permettront de consigner le vote des citoyens doivent être aussi précis, aussi complets, aussi sûrs que possible. Même si l'opération s'avère plus longue et plus difficile que prévue, elle doit être conduite de façon telle que le doute ne soit pas permis quant à l'objectivité des votes à venir, ce qui ne peut être obtenu que si les observations bien fondées sont prises en considération.

2) L'opposition démocratique, la vraie, a de façon évidente son mot à dire dans le recensement administratif, et cela d'autant plus que celui-ci est conduit par l'appareil d'État. Ne pas tenir compte des remarques, voire des critiques formulées par les dirigeants de ces formations serait une erreur grave qui risquerait d'entraîner une abstention massive le jour du vote, réduisant au même coup à néant le lent et patient travail de construction de notre démocratie engagé au lendemain de la guerre civile.

En organisant le recensement administratif spécial, les autorités congolaises ont démontré à la face du monde qu'elles étaient respectueuses de la voix du peuple congolais. Il leur faut maintenant aller jusqu'au bout de leur propos et, pour cela, écouter les voix qui s'élèvent pour faire en sorte que les résultats du recensement soient indiscutables et indiscutés.

Les Dépêches de Brazzaville

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Le Congo et la France envisagent une coopération technique

Brève mais intense, la mission d'échanges et de coopération de la délégation congolaise s'est terminée par une séance de travail à Versailles. Ce séjour de travail a permis aux membres de la délégation et à leurs homologues français des ministères de l'Intérieur, d'une part, et de la réforme de l'État en charge de la décentralisation, d'autre part, d'échanger sur leurs expériences respectives en matière de décentralisation et de gestion territoriale.

Du 17 au 28 septembre 2013, de Paris à Montfort-communauté en passant par Rennes, les rencontres de travail ont porté sur les thèmes suivants : la déconcentration et la décentralisation ; l'organisation des libertés locales ; les relations et l'équilibre entre autorités déconcentrées et décentralisées ; les concours financiers de l'État et la formation sur les budgets locaux ; l'exercice du contrôle de légalité ; l'organisation et le contrôle des services locaux déconcentrés ; l'intercommunalité et la coopération décentralisée : principes, enjeux, acteurs, stratégies d'action et de mobilisation des ressources.

La délégation congolaise rentre de la France avec « des idées précises sur les axes de structuration du cadre de coopération technique entre les deux gouvernements quant à un éventuel appui menant au processus de mise en œuvre de la décentralisation au Congo », a expliqué le chef de la mission, Charles Ngafouomo. Il s'est dit confiant pour la suite : « Nous achevons une visite fructueuse, inscrite dans la continuité de la précédente mission réalisée par le ministre de

l'Intérieur et de la Décentralisation en France. Nos échanges avec les différents interlocuteurs sur la décentralisation et la gestion territoriale ouvrent des perspectives pour la politique de décentralisation au Congo. Nous sommes en mesure désormais d'apprécier les avancées réalisées, au bout d'un long processus par la France, en matière de renforcement de l'administration de l'État, de transferts de compétences et des ressources aux collectivités, de renforcement institutionnel des acteurs de la décentralisation... »

L'année 2002 a constitué en France un cap majeur en matière

sation d'accompagner et de soutenir les collectivités locales congolaises engagées dans des actions et des projets de coopération avec leurs homologues français.

À Versailles, dernière étape de la mission, les renseignements ont été pris sur les modalités de la participation du Congo en tant que « Pays à l'honneur » aux assises de la coopération décentralisée du département des Yvelines en 2014, suivant les accords signés avec le conseil départemental de la Cuvette. À ce propos, Emmanuel Ambédé, président dudit conseil, conduira une mission attendue à Versailles courant octobre de cette année.



La délégation du ministère de l'Intérieur en séance de travail en France. (© Fredy Mizelet)

de décentralisation. À partir de cette date, le modèle de décentralisation s'est focalisé sur le recadrage du dispositif et l'amorce du transfert réel des pouvoirs (décisionnels, techniques et financiers) de l'État vers les personnes morales de droit public distinctes. Mettant à profit son séjour de travail en France, la délégation congolaise a également rencontré les partenaires de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale en Bretagne et à Versailles. Des entretiens destinées à réaffirmer la volonté du ministère de l'Intérieur et de la Décentrali-

Conduite par Charles Ngafouomo, préfet, directeur général des Collectivités locales, la délégation était composée de Gaston Ololo, préfet, inspecteur général de l'Administration du territoire ; Michel Kayou, conseiller administratif du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation ; et de Jean-Éric Djendja Itoua, coordonnateur de l'unité de gestion des projets en coopération. « Les objectifs de la mission ont été atteints », s'est félicité le préfet, inspecteur général de l'Administration du territoire.

Marie-Alfred Ngoma

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Giséle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongoco.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

POINTE-NOIRE

Amas mobilise ses membres pour le recensement administratif spécial

Cet appel de l'Association maman Antoinette Sassou N'Guesso (Amas) a été lancé la semaine dernière au cours d'une rencontre dans le deuxième arrondissement Mvou-Mvou.



Les femmes de l'association Amas

« Se faire recenser est un acte civique que tout citoyen qui a de l'amour pour son pays doit impérativement accomplir sans hésitation aucune, car il profite à l'avancement des valeurs démocratiques au Congo. Ainsi nous vous invitons à la vigilance face à beaucoup de détracteurs qui vivent à l'intérieur et à l'extérieur du pays et qui n'aiment pas notre beau pays », ont déclaré la présidente de l'Amas, Suzanne Kaba-Vele, et la vice-présidente, Angélique Ignanga.

En effet, à quelques jours de la fin des opérations du recensement administratif spécial, les membres de leur association qui ne se sont pas encore fait recenser peuvent toujours le faire auprès des agents recenseurs installés dans chaque quartier.

Cette rencontre a également été l'occasion pour les responsables de l'association Amas d'expliquer le fond du message du meeting de la majorité présidentielle tenu la semaine dernière dans la capitale économique et le sens de l'opération Eucalyptus lancée il y a quelques jours par les autorités gouvernementales. « Aucun pays au monde ne peut être colonisé deux fois et il n'existe pas de gouvernement qui n'aime pas son peuple. Les problèmes internes du Congo sont résolus par son gouvernement, il n'appartient donc pas à certaines personnes qui n'aiment pas la démocratie au Congo d'interpréter négativement certains engagements pris par le gouvernement à Pointe-Noire », a poursuivi Suzanne Kaba-Vele.

Plus de 300 femmes venues de tous les arrondissements de la ville océane étaient présentes à cette rencontre qui a pris l'allure d'une communication basée sur les valeurs nationalistes et citoyennes.

Séverin Ibara

COMMERCE

Le Congo et le Maroc signent un plan d'action

Le Centre congolais du commerce extérieur (CCCE) et le Centre marocain de promotion des exportations (Maroc Export) ont signé le 23 septembre, à Casablanca (Maroc), un plan d'action de coopération. Les deux structures sont dorénavant un pont pour les opérateurs économiques des deux pays voulant commercer ensemble.

Le document a été paraphé par les directrices des deux centres, Augustine Nitoud Kilonda pour le Congo et Zahra Maafiri pour le Maroc.

Avec ce plan triennal (2014-2016), les hommes d'affaires des deux pays disposent désormais d'un outil leur facilitant les contacts. La feuille de route prévoit l'organisation au Congo d'un forum à portée régionale visant le développement de la coopéra-

tion Sud-Sud, et d'un autre à Casablanca, Maroc-Congo-Europe, pour la coopération Nord-Sud. Le plan porte également sur l'organisation de missions « B to B » dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication, du bâtiment et des travaux publics, de l'électricité, de la pharmacie et de l'agroalimentaire. Elles permettront d'identifier les professionnels des deux pays dans ces différents secteurs d'activités. Le plan prévoit également de développer un intranet entre le CCCE et Maroc Export pour communiquer sur les activités et partager les informations économiques et commerciales intéressant les communautés d'affaires des deux pays. Toutes ces dispositions contribueront à l'amélioration du climat des affaires.

Les quelques opérateurs écono-

miques congolais présents à Casablanca ont salué cette initiative. Ils ont relevé les difficultés que rencontrent les hommes d'affaires congolais à exporter et craignent que cet accord, qui contribue à la promotion des entreprises, ne leur profite pas. En effet, beaucoup d'entre eux exercent avec leurs propres fonds tandis qu'au Maroc, les chefs d'entreprises bénéficient de l'aide de l'État ainsi que des banques.

Rappelons que la réunion de Casablanca fait suite au séjour à Pointe-Noire, en juillet, d'une caravane d'hommes d'affaires marocains. La délégation congolaise était conduite par le conseiller au commerce extérieur de la ministre du Commerce et des Approvisionnements.

Nancy France Loutoumba

BANQUE CONGOLAISE D'HABITAT

Le capital passe à 20 milliards FCFA

Le passage du capital de la Banque congolaise d'habitat (BCH), de dix à vingt milliards FCFA, est une volonté de l'État congolais de doter cette structure de ressources nécessaires lui permettant d'augmenter son intervention de prêt auprès de la population.

La décision a été prise lors d'une assemblée générale extraordinaire, le 27 septembre à Brazzaville. Outre les prêts, la banque financera les opérations

immobilières dont la construction des logements sociaux. « Cet apport de l'État permettra à la banque d'accompagner de près, les couches sociales les plus démunies à disposer d'un logement décent et moderne », a déclaré le directeur général de la BCH, Fadhel Guizani. Notons qu'avant la tenue de l'assemblée générale extraordinaire a eu lieu, le même jour, le conseil d'administration de la banque, présidé par Jean Alfred Onanga, direc-

teur général des Douanes et des droits indirects. La situation financière a été le principal point évoqué à cette occasion. Il en ressort que la banque a enregistré d'importants progrès.

« Les résultats sont satisfaisants, nous avons pu réaliser des bénéfices. Mais il reste beaucoup à faire pour terminer l'année avec un potentiel plus important », a conclu le patron de l'entreprise.

Lopelle Mboussa Gassia

LE FAIT DU JOUR

Le déficit enseignant

Le chiffre communiqué par les experts du secteur, à l'orée de la rentrée scolaire 2013-2014, est hallucinant : 14 000 enseignants manquent pour rendre l'école réellement agréable dès le 1^{er} octobre. Il est évident, quelles que soient les dispositions que les pouvoirs publics prendront, que ce gros déficit ne pourra être comblé avant la rentrée des classes. Ce qui veut dire que cette année encore les mêmes causes produiront les mêmes effets.

De la maternelle au secondaire, ceci devenant la chose la mieux observée, les classes seront bondées d'apprenants pour très peu d'instituteurs et de professeurs. Dans ce que l'on appelle les coins de brousse, d'autres écoles seront peut-être fermées toute l'année pour les mêmes raisons. Sans oublier qu'en dehors des 14 000 enseignants recherchés, que l'on ne trouvera pas, ceux qui sont, en revanche, régulièrement inscrits, régulièrement affectés, régulièrement rémunérés

et avancés, ajouteront au déficit.

Il ne s'agit pas d'une situation qui concerne tous les enseignants, mais certains d'entre eux qui passent souvent le plus clair de leur année de travail entre leur ville de résidence et leur lieu d'affectation. Et pour cause. Dès l'ouverture des classes, ils se signalent à leur établissement, se font délivrer la note de prise de service, prennent contact avec leurs élèves une semaine, puis demandent et obtiennent une permission d'absence. Ils « sèchent » parfois le mois entier, parfois le trimestre entier, parfois toute l'année.

À Brazzaville, où ils affluent, ces hommes et ces femmes à qui incombe la lourde responsabilité de former l'élite de demain, ont un tas d'arguments pour expliquer leur comportement. La plupart disent être derrière un dossier de reclassement rangé au placard par la lourde machine administrative ; ils ont souvent de la peine à

toucher leur salaire dans le lointain coin du Congo où ils sont en poste ; ils ont des ennuis de santé qui ne peuvent trouver de remèdes qu'en ville...

Enfin, d'autres ne souhaitent pas rester longtemps hors des officines de la trépidante Brazzaville où, pour tout dire, ils sont en contact assidu avec un cousin récemment promu à une haute fonction qui voudrait en faire son « dirpro » (directeur du protocole). D'autres encore attendent un changement de carrière après avoir satisfait au concours ouvrant les portes d'un ministère plus « traiteur ».

Si l'on ajoute à ces raisons plus ou moins objectives d'autres plus ou moins de même nature portant sur le manque chronique de tables-bancs et de matériels didactiques dans certains établissements, la précarité des structures d'accueil, l'épineux problème du transport dans l'hinterland, le déficit enseignant que l'on déplore à juste titre peut

ressembler à un glissement de terrain sans fin, une érosion de tous les instants susceptible d'emporter l'école elle-même. Cela pour dire que le problème restant entier, les solutions les plus viables viendront rarement du seul constat dressé tous les ans sur « la baisse du niveau scolaire ».

Peut-être devrait-on, en soldant le contentieux empoisonnant des avances et arriérés de salaire, des reclassements et autres primes allouées aux enseignants, explorer à nouveau, et en profondeur, l'idée jusque-là en chantier de la mise en place progressive d'une fonction publique territoriale.

Envisagée dans le cadre d'une décentralisation audacieuse, l'affaire n'arrangerait pas seulement le corps enseignant, lequel, comme d'autres dans la grande administration publique aujourd'hui, brandit au moindre malentendu la pancarte d'avis de grève qu'il porte en sous-main.

Gankama N'Siah

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE BGFI Holding 5% Brut 2013 - 2020

Montant global de l'opération : 80 milliards de Francs CFA

Optez pour un placement d'avenir
et financez la croissance



Émetteur :

**BGFI Holding
Corporation S.A**

Arrangeur et Chef de File :

BGFI Bourse
Société de Gestion et d'Intermédiation

Syndicat de placement :

- BGFIBank Bénin
- BGFIBank Cameroun
- BGFIBank Congo
- BGFIBank Cote d'Ivoire
- BGFIBank Guinée Equatoriale
- BGFIBank Gabon
- BGFIBank Malawi
- BGFIBank République Démocratique du Congo
- BGFIBank Sao Tome & Principe
- La Financière SA
- Africabourse Congo
- UCB Altijawabank

Cotation :



Période de souscription :
Du 16 Septembre
au 31 Octobre 2013

Prix d'émission :
100 000 F CFA

Nombre de titres :
800 000 obligations

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été autorisée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le N° COSUMAF-AP5-02/13.

Contact :

BGFI Bourse

3^{ème} étage immeuble les palétuviers

Quartier Sablière

BP : 2253 Libreville - GABON

Tel : (+241) 04 29 29 63 / 02 07 07 68

E-mail : souscriptions.groupebgfi@bgfi.com

Site internet : www.empruntobligatairebgfi.com

www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

RENTRÉE SCOLAIRE

Les syndicats rassurent les enseignants sur les engagements du gouvernement

Le Collège syndical des enseignants (CSE) et de la Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant (CRPE) ont, au cours d'une conférence de presse le 27 septembre, invité le personnel enseignant à renouer avec le chemin de l'école dès mardi.

La conférence de presse, animée par Auguste Bizouta et Rémy-Alain-Blaise Boumba, respectivement coordonnateur du CSE et de la CRPE, assistés d'autres membres de ces deux plateformes syndicales autonomes de l'enseignement, consistait à diffuser les conclusions des négociations globales gouvernement-partenaires sociaux. S'adressant aux enseignants à la veille de la rentrée scolaire, Rémy-Alain-Blaise Boumba les a rassurés en ces termes : « Nous avons donc pris des engagements en tant que partenaires sociaux. Le gouvernement qui est chargé de l'exécutif a pris aussi des engagements. Rendez-vous est pris pour janvier 2014 pour l'application de ces accords. Nous demandons aux travailleurs de l'enseignement de renouer avec le chemin de l'école, nous devons tout simplement attendre la perception du salaire de janvier avant

toute réaction », a-t-il déclaré.

En effet, les membres de ces deux syndicats ont entamé depuis le 21 août une campagne de vulgarisation des conclusions des négociations globales arrêtées le 12 août. Ils se sont rendus dans plusieurs départements, sauf la Cuvette-Ouest, la Likouala et Brazzaville. Selon eux, toutes les décisions ont été prises par consensus. Lorsqu'on va en né-

« Le gouvernement nous a opposé un argumentaire par rapport à nos préoccupations qui consistaient à relever la valeur du point d'indice à 300 comme cela a été fait au niveau de la santé. À partir d'une discussion fructueuse, le consensus s'est dégagé qu'on ne pouvait pas aller à un relèvement direct de la valeur 300, mais qu'il fallait l'échelonner sur quatre ans pour tenir compte de certains équilibres macroéconomiques. »

gociations, a rappelé Auguste Bizouta, ce n'est pas pour faire triompher ses préoccupations ou ses points de vue : « Le gouvernement nous a opposé un argumentaire par rapport à nos préoccupations

qui consistaient à relever la valeur du point d'indice à 300 comme cela a été fait au niveau de la santé. À partir d'une discussion fructueuse, le consensus s'est dégagé qu'on ne pouvait pas aller à un relèvement direct de la valeur à 300, mais qu'il fallait l'échelonner sur quatre ans pour tenir compte de certains équilibres macroéconomiques. »

La préoccupation des enseignants est devenue celle de tous les fonctionnaires

Pour le coordonnateur de la CSE, en temps normal, cette augmentation est significative, malheureusement elle vient suite aux revendications des enseignants : « La préoccupation qui était celle des enseignants était devenue celle de tous les agents de la fonction publique. Le gouvernement, en bon père de famille, ne pouvait se contenter de satisfaire un seul enfant, il a pensé satisfaire tout le monde et en le faisant, on ne pouvait qu'échelonner l'augmentation de la valeur du point d'indice pour que les travailleurs s'y retrouvent », a indiqué Auguste Bizouta. Abordant le point du statut particulier du personnel de

l'Éducation nationale, les orateurs ont indiqué qu'il avait été décidé du retrait, dans tous les statuts particuliers des différents secteurs d'activités de la fonction publique, de la partie qui traite des rémunérations pour ne garder que les avantages spécifiques. Ils ont par ailleurs annoncé que les travaux devant permettre la révision et la validation de leur projet de statut particulier étaient en cours. « Au niveau des négociations globales, la conclusion est claire : ces statuts particuliers doivent être obligatoirement révisés, même celui de la Santé, de telle sorte qu'on ne garde que les avantages spécifiques à chaque profession, puisque les avantages communs pour chaque corporation sont dans le statut général », a expliqué Rémy-Alain-Blaise Boumba.

La « bêtise positive » du gouvernement...

Pour eux, leur projet de statut particulier sera validé après échange avec les cadres des autres ministères. « Nous sommes dans les délais parce que, le statut, une fois validé, accepté, publié, sera appliqué en 2014. Nous travaillons là-dessus,

l'essentiel pour nous est qu'il soit adopté en 2013 », a indiqué Auguste Bizouta.

Interrogé sur la décision d'arrêter la valeur du point d'indice à 300 au lieu de 320, comme l'indiquait le cahier de charges des revendications des enseignants pendant la grève, le coprésident de la CRPE a précisé que cela était une façon de demander justice sociale aux autorités qui avaient octroyé un nouveau statut particulier aux personnels de la Santé. L'article 89 de ce statut mentionnait la revalorisation du point d'indice de 50% par rapport à l'indice général, aux agents de la Santé. « La grève s'était imposée parce que le gouvernement avait commis une bêtise positive pour nous les travailleurs puisqu'il avait relevé l'indice au niveau de la Santé sans qu'il y ait grève. Si le gouvernement avait pensé relever la valeur du point d'indice par exemple à 205 pour tout le monde, c'est sûr que tous les travailleurs se frotteraient les mains parce qu'enfin, pour une fois, le gouvernement seul aurait pensé à faire un plus », a conclu Rémy-Alain-Blaise Boumba.

Parfait-Wilfried Douniama

NIARI

Un Escadron de sécurité routière installé à Dolisie

La lutte contre l'insécurité routière se concrétise avec pour cet objectif de réduire de moitié le taux des accidents mortels au Congo.

Dans cette optique, le général de brigade, commandant de la gendarmerie nationale, Paul Victor Moigny, a procédé ce 24 septembre à Dolisie, au lancement officiel de l'Escadron de sécurité routière avec pour missions : la lutte contre la délinquance routière et la mise en place de tous les jalons nécessaires. « Pour nous, cette manifestation n'est pas seulement à caractère opérationnel ; elle l'est aussi à caractère politique et social. Politique parce qu'il y a le message du gouvernement à l'endroit des populations, des usagers de la route et de nous autres qui assurons le service de sécurité routière. Nous nous faisons le relais du message du gouvernement pour que l'insécurité routière baisse. Social parce qu'il y a un ensemble de personnes qui n'ont pas forcément le comportement souhaité sur les routes », a indiqué le commandant de région de gendarmerie du Niari, le colonel Christian Samuel Nsansa.

Au regard du constat fait par la conférence africaine sur la sécurité routière, il importe que les autorités nationales intéressées par ces questions se mettent en action afin de combattre ce fléau qui évolue de façon inquiétante dans la quasi majorité des pays africains. Plusieurs initiatives peuvent être envisagées sur le plan interne à savoir : renforcer la réglementation dans le domaine de la sécurité routière ; mettre en œuvre des plans nationaux de lutte contre l'insécurité routière ; mettre en place un fichier des routes les plus mor-

telles en définissant les points noirs et les points devant faire l'objet d'une surveillance particulière ; prendre en compte dans les budgets des ministères des Transports et de l'Aviation civile ; de l'Équipement et des Travaux publics ; ainsi qu'à la Délégation générale des Grands travaux, les dépenses relatives à l'acquisition des équipements des unités de sécurité routière de la gendarmerie et de la police nationale ; et enfin, rendre opérationnelle la commission nationale de retrait, de suspension et d'annulation des permis de conduire.

Les accidents : 86% des causes d'hospitalisation en Afrique

Une première évaluation en la matière note que les accidents de la route occupent en Afrique le 7^e rang parmi les dix principales causes de mortalité. Ils représentent 86% des causes d'hospitalisation en Afrique. Si les autorités africaines ne prennent garde, d'ici l'an 2015, les accidents de la route occuperont le 3^e rang. Cette situation en perpétuelle évolution, préoccupe la communauté internationale. Il a été constaté que les pays africains n'ont pas apporté de réformes substantielles dans l'amélioration des routes, au point que la quasi majorité des routes africaines présentent une véritable insécurité. Une parade militaire a sanctionné cette cérémonie qui s'est déroulée en présence des autorités politiques, administratives et religieuses du Niari. Entre temps, des escadrons de sécurité routière ont déjà été mis en place à Pointe-Noire et Ngo. Autres villes visées en 2014 : Owando, Ewo et Sibiti.

Guillaume Ondzé

OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le Congo est en bonne voie, selon l'Unicef

Le directeur régional de l'Unicef pour la région Afrique du centre et de l'Ouest, Manuel Fontaine, a souligné au cours d'un point presse le 27 septembre à Brazzaville que le Congo présente de bons indicateurs pouvant lui permettre d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en 2015.

Manuel Fontaine s'expliquait



Manuel Fontaine

ainsi au terme d'une visite de travail effectuée au Congo du 23 au 27 septembre dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire. Le directeur régional de l'Unicef était assisté du nouveau représentant de l'Unicef au Congo, le Dr Aloys Kamuragiyé. Manuel Fontaine dit

avoir rencontré plusieurs membres du gouvernement et le chef de l'État congolais. Il a salué la politique sociale du gouvernement envers les couches défavorisées. Pour Manuel Fontaine, l'une des raisons qui feraient que le Congo atteigne les OMD en 2015, est d'avoir opté pour la gratuité de l'école et du traitement de certaines maladies.

« J'ai eu à rencontrer plusieurs

pays est en bonne voie pour atteindre les OMD en 2015, en matière surtout de mortalité infantile et maternelle et dans les domaines liés au traitement des maladies telles que le VIH-sida, le paludisme et la tuberculose », a déclaré Manuel Fontaine. Le directeur régional de l'Unicef dit également avoir été admiratif de la politique « très volontariste » du gouvernement congolais en faveur des populations autochtones. Selon lui, le Congo essaie depuis quelques années d'aider ces populations à retrouver leurs droits, et le pays, a-t-il poursuivi, mène également une politique sociale envers les enfants et les familles défavorisées. À Pointe-Noire, Manuel Fontaine dit avoir rencontré les autorités locales, les responsables de grandes entreprises pétrolières basées dans la ville océane et quelques projets pilotés par l'Unicef. Avec ces derniers, a-t-il expliqué, les échanges ont porté sur les questions de la traite des enfants et de leur scolarité, de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, notamment pour la lutte contre le choléra. Manuel Fontaine, qui a promis revenir au Congo avant l'échéance buttoir de 2015, a conseillé aux hautes autorités congolaises de faire avancer les choses de sorte qu'en 2015, le Congo figure effectivement parmi les pays qui atteindront les OMD.

Tiras Andang



TerraTech
Le monde de l'informatique

AVENUE ALPHONSE FONDERE
IMMEUBLE C.N.S.S ROND POINT CITY
-REZ-CHAUSSEE,
CONGO-BRAZZAVILLE
TEL: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
EMAIL: INFO@TERRATECH-CG.COM

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz, L3 Cache
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur



296.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN



Hp Cp1525 imprimante laser couleur

285.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN



**Hébergement
Stockage & Archivage
Solution SaaS
Services infogérés**

Plus besoin de gérer vos infra-structures logicielles et matérielles en interne, notre DATA CENTER, géré par l'Afrique centrale le fait pour vous !

Capacités et efficacité, nos solutions sont adaptées à vos besoins. Nos services garantissent sécurité, disponibilité et haute performance pour que



WARID
Passer à l'action

www.warid.cg | 00242 79 46 78 | warid@orange.cg

BUROTOP IRIS
Intégrateur de Solution

Communications Unifiées



DATA CENTER



Sécurité



Systeme Informatique



BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tel : 05 577 78 89 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Koyou
Avenue Plus KAC Plaza
Tel : +242 04 462 53 32 - 06 658 07 00
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Flury
Commune de Gombe
Tel : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo



BUROTOP IRIS
www.burotop.cg - www.iris-technologie.com



3G Organise à Brazzaville, Dans son centre de formation et Certification Internationale

Les certifications suivantes :

MICROSOFT: MCTS Certification Microsoft Exchange 2010 (Examen 70-662):
Configuration et Déploiement Microsoft® Exchange Server® 2010
Formateur : MrEpee Elessa Jean Theodore MCSE, MCSA matricule (5974786)

MICROSOFT: MCTS Examen 70-640 Active Directory® Windows Server® 2008.
Configuration et résolution des problèmes des services de domaine Active Directory® Windows Server® 2008



LES INSCRIPTIONS SONT DEJA OUVERTES

Début des cours : le 07 Octobre 2103

Contacts : 06955-54-07 / 06686-55-43 / 04021-87-94

Im. Groupe bénédiction finance 3ème étage Porte 7.
89, avenue de France Poto-Poto Brazzaville, BP : 1382

NB: Les places sont très limitées à 14 personnes



Assurances et Réassurances du Congo

ANNIVERSAIRE
40 1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 22 281 43 67, A Pointe-Noire : 22 28 12 08. Les clients sont nos agents partenaires

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

Entreprise régie par le code CIMA

www.arc-congo.cg

POINTE-NOIRE

Mabio Mavoungou-Zinga souhaite la méthode pacifique dans la récupération du massif forestier d'EFC

Le député de la première circonscription électorale de Loandjili 1 s'est exprimé le vendredi 27 septembre lors d'une conférence de presse.

« La récupération du massif forestier de Hinda par le gouvernement de la République est un problème qui touche à la fois la vie des populations de Loandjili 1 en particulier, et celle des Ponténégrins en général. Ces populations qui aspirent à la paix ont été sidérées des propos tenus par certaines autorités sur la récupération dudit massif », a-t-il déclaré.

Selon l'orateur, l'un des rôles du député est de faire parvenir au gouvernement de la République les préoccupations de ses mandants. Ce sont-là quelques suggestions proposées par les concernés qu'il essaie de mettre au grand jour, a indiqué le député. À l'instar d'autres

pays, les partis politiques, les associations de défense des droits des citoyens, la société civile et d'autres personnalités auraient pu pacifiquement s'exprimer sur la récupération de ce massif, a pensé l'orateur.

En effet, pour Mabio Mavoungou-Zinga, certains habitants des zones concernées par cette récupération sont titulaires de titres fonciers délivrés après que ces documents étaient passés dans différentes administrations publiques. « Gérer, c'est aussi prévoir, l'État a manqué de vigilance pendant que des populations s'installaient dans ces zones dûment loties. Et certaines zones abritent même des écoles et des postes de police », s'est indigné l'orateur.

Il a été aussi question au cours de ce point de presse d'éclairer l'opi-

nion sur le rôle que doit jouer un député à l'Assemblée nationale avant de rendre compte à ses mandants des travaux de la troisième session ordinaire administrative tenue du 2 juillet au 30 août à Brazzaville. « Aujourd'hui nous constatons que les populations attendent tout du député, en dépit de son rôle d'intermédiaire entre ses mandants et le gouvernement. Il doit voter les lois, contrôler l'action gouvernementale, faire les enquêtes parlementaires », a-t-il indiqué.

Parlant de ladite session, Mabio-Mavoungou Zinga a expliqué que dix-neuf affaires avaient été à l'or-



Mabio Mavoungou-Zinga

dre du jour, notamment les projets de loi autorisant la ratification de la convention entre le gouvernement

de la République du Congo et le gouvernement de l'île Maurice tendant à éviter les doubles impositions, celui portant création de la Caisse des dépôts et consignations, celui portant institution de l'ordre national des experts comptables, et celui portant création de la Société nationale des habitations à loyer modérés.

Pour terminer le député de Loandjili 1 a suggéré que cette opération de récupération de plusieurs hectares de terre du massif forestier du plateau de Hinda au profit de la société Eucalyptus Fibre Congo, lancée par les autorités gouvernementales, se fasse dans toute la quiétude possible, car le constat est que quelques controverses sont bien visibles au sein des populations de la ville océane.

Faustin Akono

HUMEUR

La salubrité clé de la lutte contre le paludisme

Il s'agit ici d'examiner les stratégies des associations, organisations, mutuelles et individualités pour lutter préventivement, peut-être de façon efficace, contre le paludisme. Une chose est vraie, la seule distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide ne suffit pas à lutter efficacement contre le paludisme si l'environnement immédiat dans lequel vit la population concernée n'est pas assaini. Car plus l'environnement est insalubre – tas d'immondices de toute nature, mares d'eau stagnante polluée, boîtes vides de conserves ici et là, caniveaux engorgés –, plus est donnée aux moustiques la possibilité de se multiplier.

Et plus ces insectes vectoriels se multiplient, plus le risque d'être piqué est grand pour la population. Ainsi est transmis le plasmodium, microbe responsable du paludisme. Car l'insecte, l'anophèle femelle, peut piquer de jour comme de nuit hors de la moustiquaire imprégnée d'insecticide. Ces associations, mutuelles, organismes et ONG qui distribuent à la population ces moustiquaires semblent négliger le rôle combien important et complémentaire que peut jouer un milieu salubre dans la lutte contre le paludisme. « Oui, la moustiquaire imprégnée d'insecticide lutte efficacement et de manière préventive contre le paludisme, mais n'oublions pas que le moustique peut piquer hors de la moustiquaire. Il est important que les associations s'occupent aussi de l'aspect assainissement de l'environnement », déclara avec insistance une maman lorsqu'elle reçut une moustiquaire imprégnée. Cette bénéficiaire venait de soulever une question très importante, car la lutte contre le paludisme ne devrait pas s'arrêter à l'usage des dites moustiquaires, elle devrait être complétée par l'assainissement du cadre environnemental de vie et la prise de médicaments. En attendant le vaccin... C'est en 1992, lors de la conférence sur le paludisme à Amsterdam, qu'une impulsion spéciale a été donnée pour la première fois à l'usage des moustiquaires imprégnées d'insecticide. Et au cours de cette réunion, l'accent fut mis sur les mesures de prévention sélectives et durables, y compris la lutte antivectorielle.

Cette lutte devrait être la conjugaison de toutes les stratégies de lutte, car, disent les spécialistes de cette maladie, son parasite est un organisme multicellulaire complexe, capable d'esquiver et de surmonter les réponses immunitaires. Et les personnes qui développeraient une immunité naturelle au paludisme pourraient abriter le parasite en quantité sans pour autant révéler de signes de la maladie. Et actuellement, en matière de traitement curatif, ce sont des combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine qui sont utilisées pour soigner le paludisme en raison de l'inefficacité des médicaments plus anciens.

En réalité, les associations, ONG, organismes et mutuelles doivent cesser de négliger la salubrité du cadre environnemental, car il n'est pas admissible de voir des moustiquaires imprégnées d'insecticide remises aux populations dans des quartiers où l'assainissement n'est pas une préoccupation.

Faustin Akono

INVITATION

«Le Livre du Congo Blanc» organise une conférence de presse à l'hôtel de la préfecture le 1^{er} octobre de 12h à 17heures.

Thème : «Les impacts socio-économiques sur le vieillissement au Congo»
L'âge doit être au centre de l'évolution pour que vive la vieillesse au Congo et à jamais pour combiner sagesse et énergie au profit du développement. Votre soutien serait la bienvenue.

COMITÉ D'HISTOIRE DE BRAZZAVILLE

Les membres adoptent le règlement intérieur

Les membres du Comité d'histoire de la ville de Brazzaville se sont réunis le 27 septembre à Brazzaville en session inaugurale pour mettre au point des textes devant régir leurs activités ainsi qu'un chronogramme de ces activités.

Ce comité chargé de réécrire l'histoire de la ville de Brazzaville de manière scientifique est confronté à une mise au point des textes réglementaires devant régir cette institution. Le règlement intérieur, qui a été l'un des points à l'ordre du jour de cette réunion, a été adopté avec des amende-

ments. Par contre, le planning d'activités à réaliser par ce comité reste à revoir. « Le répertoire d'activités à réaliser par le Comité d'histoire reste à étoffer. Il nous faut d'abord une maquette sur l'histoire de la ville de Brazzaville et le chronogramme d'activités s'ensuivra », a expliqué Rodrigue-Patrick

Ovu, directeur du Tourisme et du Développement de la ville de Brazzaville.

Le Comité d'histoire de la ville de Brazzaville, présidé par Hugues Ngouélondélé, est composé de dix-sept membres dont d'éminents historiens, à l'instar de Théophile Obenga.

Fortuné Ibara

ÉNERGIE

La coopération SNE-EDF à pied d'œuvre

Les quatre permanents envoyés par la société Électricité de France (EDF) sont à pied d'œuvre dans les locaux de la Société nationale d'électricité (SNE), avec pour objectif de la redresser et d'accompagner la croissance énergétique du Congo.

Le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Henri Ossebi, les a présentés le 27 septembre au ministre d'État chargé de l'Économie et des Finances, Gilbert Odongo, en présence du ministre délégué au Plan, Léon-Alfred Mokoko.

Le chef de la délégation d'EDF, Claude Hartmann, a précisé que trois d'entre eux travailleront à Brazzaville et le quatrième à Pointe-Noire, pendant trente mois. Ces experts se retrouvent au Congo pour honorer le contrat signé avec le gouvernement. Ils ont promis de mettre en œuvre tout leur savoir technique et financier afin de relever la SNE. En effet, l'investissement consenti dans le secteur énergétique est loin des attentes de la population. Leur mission est d'aligner les progrès du Congo à la SNE. « Notre réseau de transport est passé de 450 à 1

600 kilomètres. L'arrivée de ce partenaire nous aidera à mieux gérer le réseau qui s'accroît, car nous devons améliorer nos performances », a déclaré le directeur général de la SNE, Louis Kanoha-Élenga.

Les quatre hommes disposent déjà d'un diagnostic assez poussé. Comme méthode de travail, ils commenceront par des actions d'urgence, peu compliquées. Dans un plus long terme, ils s'emploieront à préparer les investissements de sorte que le progrès soit rapide et durable, en améliorant la qualité et en accroissant la quantité d'électricité.

La phase opérationnelle a démarré. Concrètement, le premier expert se chargera de la production et du transport. Il s'agira de faire en sorte que le réseau fonctionne mieux afin de ne plus trop parler de délestage.

Le second s'axera au niveau de la distribution. Le troisième aura pour mission de réduire les pertes techniques et commerciales ainsi que les factures impayées, de l'ordre de 25%. Quant au dernier il interviendra de manière générale pour une

performance technique et financière. La délégation d'EDF est arrivée lundi pour un contrat de service, à la suite de la signature le 3 juin dernier à Paris d'un accord de partenariat entre la SNE et EDF. À cette occasion, le ministre Henri Ossebi a rassuré sur la garantie de cet accord signé par le ministre d'État Gilbert Odongo. Cet accord ne constitue en aucun cas une étape vers la privatisation de la SNE. Il s'agit d'une prestation de 30 à 36 mois avec deux ajouts par rapport à l'accord initial signé en mars de l'année en cours. Ces ajouts concernent le volet formation développé en partenariat avec l'AFD et un volet énergie solaire. Notons qu'EDF est une entreprise publique fondée en avril 1946. Elle est spécialisée dans l'ensemble du processus de production et de distribution d'électricité, de la conception des centrales électriques à la distribution aux particuliers.

Elle est également une entreprise de négoce d'énergie, vendant ou achetant de l'électricité en fonction des besoins et de la production.

Nancy France Loutoumba



Brazzaville Cotonou

Vol direct à partir
de Pointe-Noire

A partir de

211 450 FCFA TTC
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

CHRONIQUE

Jacques Loubélo

Quelle perte énorme pour le patrimoine culturel congolais ! En sommes-nous seulement conscients ? Jacques Loubélo s'en est allé... Lui avons-nous juste signifié avant son ultime voyage combien il était important pour nous ? Si nos défunts pouvaient s'exprimer autrement que par la voie des élucubrations que certains osent, je suis persuadé que les remords nous persécuteraient.

Jacques Loubélo était un homme quelconque dans notre univers musical, celui que l'on pouvait côtoyer à tous les coins de rue sans pour autant en être impressionné tellement l'humilité l'habitait. Ses chansons étaient fredonnées par tout le monde, et tout le monde l'ignorait... Quelle tragédie pour l'artiste !

Peut-on pour autant avouer que c'était un artiste inconnu ? Non, absolument pas. Forgé par les musiques d'illustres artistes, tels Paul Kamba et Wendo Kolosoy, celui qui s'est éteint à Brazzaville le 26 septembre à l'âge de 73 ans a laissé une discographie digne.

Déjà, dans les années 1960, la vingtaine affichée, il s'était fait remarquer par la chanson Congo dont les paroles d'une simplicité apparente renfermaient la grande sagesse si vantée des peuples d'Afrique, qui semble hélas s'effriter de nos jours. Ces quelques vers nous permettent aisément de l'apprécier : « Congo, grand pays, construisons-le ! Aimons-nous, entendons-nous et construisons-le ensemble ! » Véritable hymne patriotique, son texte appelait à la fraternité, inculquait à sa manière les obligations qui incombaient à une communauté qui avait fait le serment de sceller son destin. Cette chanson, référence de nombreux films documentaires, touchera naturellement les cœurs et deviendra, au fil des temps, une sorte de second hymne national, un cri de ralliement pour le Congo-Brazzaville et ses habitants trop souvent en proie à la division.

De nombreux autres titres ont prôné cette

union si chère à l'artiste, à l'instar de Congolais où il évoque les nombreux clans et groupes ethniques qui composent le pays et rappelle si besoin était qu'ils sont tous Congolais et doivent de ce fait s'entraider.

Ce produit des écoles catholiques, chanteur de chorale, apprend à jouer de la guitare dès l'âge de seize ans et intègre l'un des orchestres brazzavillois de l'époque, le Cercul Jazz, avant de créer avec un groupe de camarades, Les Cheveux crépus, dont l'orientation musicale demeure très religieuse. C'est seulement en 1967 que le grand public le découvrira à l'occasion de la Semaine culturelle de Brazzaville, dans un nouveau genre musical, le folksong, et dans un répertoire resté immuable, dans lequel il n'aura de cesse de convier ses compatriotes à l'amour et ne manquera pas non plus de rappeler les bonnes mœurs d'antan en déplorant par exemple l'insalubrité que personne ne se donne la peine de combattre en martelant : « Nous avons perdu les bonnes habitudes. Or nous devons rester propres dans nos propos, nos pensées et nos actes. »

Pratiquement unique parmi ceux qui pouvaient entonner un même air en lari, sa langue maternelle, mais également dans d'autres langues – kikongo, lingala, téké, mbochi – afin de mieux faire passer son message sur le territoire national, il a, il est vrai, souvent pris à partie les pouvoirs publics, qui d'après lui ne fournissent aucun effort louable pour soutenir les musiciens, mais n'a pas rechigné à recevoir les prix du meilleur artiste Tam-Tam d'or en 2010 et d'Excellence des arts et des lettres du ministère congolais de la Culture.

Jacques Loubélo s'en est allé plein d'amertume, considérant que le Congo ne l'avait jamais reconnu à sa juste valeur. Pourrions-nous, même à titre posthume, lui prouver le contraire ?

Ferréol-Constant-Patrick Gassackys

MUSIQUE

Sammy Massamba bientôt sur scène à Brazzaville

L'artiste-musicien congolais évoluant en France a décidé de renouer avec la scène après plusieurs décennies consacrées à une carrière de producteur et arrangeur de musique. Arrivé au summum de sa carrière, il fera un clin d'œil à son pays en donnant deux concerts, l'un à Brazzaville et l'autre fort probablement à Pointe-Noire.

C'est grâce à son fan club présidé par Isidore Babela, féru de belles œuvres, que Sammy Massamba va donner un concert le 25 octobre à l'Institut français du Congo

Congo le 5 octobre. En effet, très populaire au Congo et en Afrique centrale dans les années 1980 grâce à des tubes bien enlevés, à l'instar de *Mizélé*, *Mama wa Ndombi*, *Vini Kolé*, *Bole Bantu* et autres *Miss Rocky*, Sammy Massamba s'est laissé convaincre par les nostalgiques de cette époque féconde de la musique congolaise de revenir du côté de la scène.

Sammy Massamba est un guitariste sublime, ses envolées lyriques à la guitare solo l'ont classé parmi les meilleurs guitaristes du continent. Il commence sa carrière musicale dans la chorale protestante de Bacongo avant de participer dès le 7 juin 1965 à la création du groupe vocal Les Cheveux crépus avec Jacques Loubélo (qui vient de tirer sa révérence), Prosper Nkouri, Bruno Ntélansamou, Madeleine Gandou, etc. Avec ce groupe, il fait une tournée en France et à la fin de laquelle il décide comme ses coéquipiers de rester dans l'Hexagone. Il y entame alors une féconde carrière en solo. En tant qu'arrangeur, Sammy Massamba a travaillé avec des artistes de renommée



(ex-Centre culturel français du Congo) en partenariat avec cet institut. Le second concert, l'artiste entend le donner deux jours après, c'est-à-dire le 27 octobre, à l'espace Trentenaire de Total à Pointe-Noire, capitale économique du Congo.

Afin de s'acclimater au terrain et aux artistes qui vont l'accompagner, ce grand nom de la musique congolaise, arrive au

international, comme François Louga, Pierre Mountouari, Tanawa, Nzongo Soul, feus Abeti Massikini et Mpongo Love, pour ne citer que ceux-là. Les Congolais sont donc invités à venir nombreux le 25 octobre à l'Institut français du Congo et le 27 octobre à l'espace Trentenaire de Total pour redécouvrir l'artiste.

Bruno Okokana

Sous le très haut patronage de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUÉSSE, Président de la République, Chef de l'État

1ère Conférence et Exposition Internationale sur les Mines Solides au Congo

CIEIAC

3 - 4 octobre 2013

Palais des Congrès
Brazzaville
République du Congo

Thème:
un potentiel minier riche mais peu exploité

www.ciemcongo.com

Pour plus d'information, merci de nous contacter AME Trade Ltd à: congo@ametrade.org
ou tel: +44 (0) 20 7700 4949 +242 066 95 91 08

Organisateurs: AME Trade

Sponsors Platine: exxaro, APC, MAZ

Sponsors Or: MPD

Sponsors Argent: [Logos]

Sponsors Bronze: EY, COMINCO

Sponsors Associé: UBA

Avis public d'appel d'offres

APPEL D'OFFRES N° : AONF004/MEFPPPI/CGMP/2013

Le Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché : acquisition du matériel informatique, mobiliers et équipements de bureau du ministère du travail et de la sécurité sociale.

Le Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ce matériel, reparti en deux (2) lots :

-Lot n°1 : Acquisition du matériel informatique ;

-Lot n°2 : Acquisition des mobiliers et équipements de bureau.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion des marchés publics du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration, Immeuble Ex-BCC, avenue Foch, 5e étage Porte N°506 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse ci-dessus mentionnée, du lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures, heure locale.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent entre autres la capacité financière et la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre un paiement en espèce non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard le 28 octobre 2013 à 11 heures 30 minutes, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus mentionnée à 12 heures 30 minutes, heure locale.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant égal à un pourcent (1%) du montant global de l'offre.

Les offres devront demeurer valides pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

**Pour le Ministre d'État, Ministre de l'Économie,
Des Finances, du Plan, du Portefeuille Public
Et de l'Intégration**

**Le directeur de Cabinet
Jean Raymond DIRAT**

Avis public d'appel d'offres

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AON-TX 001/MEFPPPI/ CGMP-2013

DU 20 Septembre 2013

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des marchés publics n°106 du 10 avril 2013.

2. Le Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan du Portefeuille Public et de l'Intégration a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des Travaux de construction du bâtiment R+3 qui abritera le centre divisionnaire des impôts de Makélékélé Brazzaville. Le Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan du Portefeuille Public et de l'Intégration sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : installation de chantier, gros œuvre, revêtement sol + murs, étanchéité, faux plafond, électricité, climatisation, plomberie, peinture, menuiserie bois + verre, sécurité et incendie et grille de protection.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion des marchés publics du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan du Portefeuille Public et de l'Intégration et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus : Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan du Portefeuille Public et de l'Intégration direction des études et de la planification, 5 étage porte 506 – immeuble ex – BCC ; Tél : (242)06 500 70 27 ; B.P. 2083 – Brazzaville - Congo, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 10 heures à 14 heures.

5. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la capacité technique du candidat et la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale. (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre un paiement non remboursable de 150.000 Francs CFA.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse précitée au plus tard le 28 octobre 2013 à 12 heures précises, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse précitée le 23 octobre 2013 à 13 heures précises, heure locale. Les offres doivent comprendre une garantie de un pourcent (1%) du montant global de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

La Personne Responsable des Marchés Publics

**Le Directeur de Cabinet
Jean Raymond DIRAT**



ENI et la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) annoncent qu'ils vont démarrer, en partenariat, un projet d'exploration du potentiel en hydrocarbures du Bloc Ngolo. Le Bloc Ngolo qui fait partie du bassin géologique de la "Cuvette" se situe à environ 350 Km au Nord-est de Brazzaville, la capitale du pays, et couvre une superficie excédant 16.000 Km².

Les thèmes exploratoires dans ce Bloc sont représentés par des séquences sédimentaires Mésozoïques et Paléozoïques. La période d'exploration a une durée de 10 ans subdivisée en trois sous-périodes.

La licence du Bloc Ngolo a été attribuée à la SNPC par décret du Président de la République du 19 juillet 2013. eni participera à la Joint Venture et sera opérateur à travers sa filiale Eni Congo.

Pour l'exploration du Bloc Ngolo, eni et la SNPC utiliseront leur grande expérience acquise avec succès aussi bien en onshore qu'en offshore congolais. L'exploration de ce Bloc, qui va déjà commencer dans les prochains mois, sera faite en utilisant les techniques les plus sophistiquées de prospection « Remote sensing » et géophysiques.

Le Bassin de la Cuvette, très peu exploré, représente un des nouveaux thèmes frontières de l'exploration en Afrique. Avec cette initiative, Eni et la SNPC renforcent leur partenariat et se confirment comme principaux acteurs dans la recherche et la valorisation des nouveaux potentiels à hydrocarbures dans la région.

Crédit Rentrée Scolaire

BGFI Bank vous accompagne pour la rentrée scolaire

AON

BGFI Bank

CARNAVAL DE BARRANQUILLA DE COLOMBIE 2013

PROMOTION DU PATRIMOINE CULTUREL CONGOLAIS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de l'intégration culturelle internationale entre le Congo et la Colombie, nous vous invitons à participer au cycle de Conférences qui se tiendra à l'Auditorium du Ministère des Affaires Étrangères du Mercredi 09 au Vendredi 11 octobre 2013 à partir de 9h 30mn avec la participation des Conférenciers Colombiens : Dr. Manuel Rodriguez Becerra Ex-Ministre de l'environnement, et Dr. Martha Luz Machado Sociologue qui se joindront aux éminents conférenciers Congolais.

THÈME :
LA CULTURE COMME 4^{ème} PILIER DU DEVELOPPEMENT DURABLE



Dr. Manuel Rodriguez Becerra
Ex-Ministre de l'environnement



Sociologue: Dr Martha LUZ MACHADO

Appui institutionnel

Madame Alineville SASSOU NGUISO Présidente Deme de la République du Congo et membre de cette société culturelle.
Ambassadeur d'Espagne à Brazzaville: Monsieur des Affaires Étrangères.



1^{er} Foix au Congo

CARNIVAL DE BARRANQUILLA DE COLOMBIE

EVENEMENT CULTUREL

Patrimoine Oral et Intangible de l'Humanité Déclaré par l'UNESCO

PROMOTION DU PATRIMOINE CULTUREL CONGOLAIS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Nous vous invitons à venir nombreux découvrir le spectacle que vous offre le Carnaval DE BARRANQUILLA DE COLOMBIE déclaré par l'UNESCO Patrimoine Oral et Intangible de l'Humanité dans l'Amérique Latine. Dans le but de soutenir l'Institut EPHATA (des Peuples Sourds Muets du Congo). Avec la participation des SANTOUS DE LA CAPITALE, KEBEN et son Groupe, LE BALLET DES ENFANTS D'EPHATA.

Venez nombreux acheter votre Ticket au Palais des Congrès !

Appui institutionnel

Madame Alineville SASSOU NGUISO Présidente Deme de la République du Congo et membre de cette société culturelle.
Ambassadeur d'Espagne à Brazzaville: Monsieur des Affaires Étrangères.



Programme des obsèques de Ntounta Malonga



Mardi 1^{er} octobre

- 8h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
- 9h00 : recueillement au domicile sis 906 rue Moulenda au Plateau des 15 ans
- 12h00 : messe de requiem en l'église Jésus Resuscité au Plateau des 15 ans
- 13h30 : départ pour le cimetière du centre-ville
- 16h00 : fin de cérémonie

ASSURANCES GENERALES DU CONGO





A.G.C



RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM HAKUNA MATATA!

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Une Organisation Internationale recherche des villas ou Duplex à louer situées de préférence dans un Rayon de 1,5 Km de la maternité Blanche Gomez.

Lesdites résidences doivent obéir aux normes et dimensions standards y compris :

- De l'espace pour générateur et pour un véhicule
- De l'espace pour une guérite de sécurité
- Une cour très grande
- Un parking auto interne et externe
- Une bache à eau
- Un mur de clôture de 3 m de hauteur
- Grille de sécurité au niveau de toutes les ouvertures (Portes et fenêtres au rez-de-chaussée).
- Une salle à manger très vaste
- Un grand salon
- Une cuisine vaste et moderne

Pour les plus amples renseignements, veuillez contacter :
L'Agent en Charge du Service Logement au numéro : 05563 33 10 / 05563 33 19

PROCESSUS ÉLECTORAL CONGOLAIS

Les ambassadeurs des pays africains mis au parfum

Le bureau de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a émis le vœu de construire un cadre d'échange permettant aux missions diplomatiques africaines d'appréhender les enjeux électoraux en RDC.

Les membres de l'Assemblée plénière de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et les ambassadeurs et chefs des missions diplomatiques des pays africains accrédités en RDC ont échangé, le 27 septembre, sur l'évolution du processus électoral congolais. Cette première réunion a permis au président de la Céni, l'abbé Malu Malu, de partager avec ses hôtes les informations relatives à la réforme de son institution, à l'organisation, du 12 au 22 août, du séminaire de formation sur le leadership, la prévention et la gestion des conflits électoraux d'une part et l'imprégnation et la planification stratégique de l'organisme de gestion des élections, d'autre part. L'objectif de la réunion avec les ambassadeurs africains accrédités en RDC était également de créer un cadre d'échange avec les pays



Les ambassadeurs africains et les membres de la Céni

non membres du comité de partenariat des élections moins informés de l'évolution du processus électoral dans le pays. Le comité de partenariat regroupe l'essentiel des représentants des pays du monde qui offrent leur partenariat à la RDC en soutien aux élections

nationales.

Le bureau de la Céni a émis le vœu de construire un cadre d'échange pouvant permettre aux missions diplomatiques africaines de mieux appréhender les enjeux électoraux en cours en RDC et d'être pleinement informés sur l'évolution du

processus électoral. Cela passe notamment par la nécessité de renforcer la présence des pays africains au comité de partenariat en se basant sur les ensembles sous-régionaux existants.

Parmi les informations livrées aux ambassadeurs africains, il y a celle

en rapport avec l'installation à Kinshasa de l'École de formation électorale en Afrique Centrale dont l'existence permettra aux différents États africains de capitaliser l'expertise africaine dans le domaine de la gouvernance et de la technologie électorale. À cet effet, le président de la Céni a émis le vœu de voir les pays africains profiter de l'expertise électorale congolaise et d'en bénéficier dans les administrations électorales de leurs pays respectifs.

Au sujet du projet de feuille de route du cycle électoral 2013-2016, il a été précisé que le document fait l'objet des consultations entre la Céni et quelques animateurs des institutions publiques. La semaine prochaine sera consacrée à la consultation des autres parties prenantes au processus électoral avant la publication de ladite feuille de route. Pour ce faire, une grande campagne de communication s'impose, a-t-il reconnu, avec notamment le lancement des cadres de concertation des partis politiques.

Jeannot Kayuba

UNION EUROPÉENNE

Prolongation des mandats d'Eupol et Eusec en RDC

Pour leur dernier mandat qui va du 1er octobre 2013 au 30 septembre 2014, les deux missions ont bénéficié respectivement de 6,3 millions d'euros et 8,5 millions d'euros.

Le conseil de l'Union européenne a prolongé, le 23 septembre, à Bruxelles le mandat de ses deux missions en RDC. Il s'agit de la mission de l'Union européenne de soutien à la réforme du secteur de sécurité en RDC dans le domaine de police et son interface justice (Eupol) qui reçoit 6,3 millions d'euros et la mission du conseil d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité dans le domaine de la défenses (Eusec) qui est gratifié de 8,5 millions d'euros.

Une fois que ce mandat expire (du 1er octobre 2013 au 30 septembre 2014), souligne un communiqué de presse, ces deux missions passeront le relais. Entre-temps, leur présence en RDC s'inscrit dans le cadre de l'engagement global de l'Union européenne en faveur de ce pays. C'est en juillet 2013 que le conseil de sécurité a adopté les conclusions selon lesquelles la réforme du secteur de la sécurité continuait de revêtir une importance stratégique. L'Union européenne a promis, à cet effet, de continuer à aider la RDC, en tirant parti des résultats de l'Eupol et de l'Eusec pour que le processus de stabilisation durable se poursuive même après la fin des missions.

Un apport remarquable

Les deux missions jouent un rôle très remarquable dans la recherche de la paix sur le territoire congolais. Depuis octobre 2010, l'Eupol RDC aide les autorités congolaises à réformer le secteur de la sécurité dans le domaine de la police et son interaction avec la justice. Avec un effectif de quarante personnes issues aussi bien de secteur civil que de celui de la police, cette mission est placée sous le commandement du commissaire divisionnaire belge, Jean-Paul Rikir. L'Eusec RDC, qui est placé sous le commandement du colonel Luxembourgeois Jean-Louis Nurenberg, fournit, depuis octobre 2012, des conseils et une assistance aux autorités congolaises responsables de l'appareil de défenses. Comptant un effectif international d'une quarantaine de personnes provenant de quatorze États membres de l'Union européenne, l'Eusec RDC encourage la mise en œuvre de politiques qui soient compatibles avec les droits de l'homme et l'État de droit ainsi que les principes de bonne gouvernance et de transparence.

Gypsie Oïssa Tambwe

DIPLOMATIE

Raymond Tshibanda préside la concertation des pays de l'OIF à New York

L'ensemble des ministres des Affaires étrangères des États et gouvernements membres, des États associés et observateurs de la Francophonie y ont pris part.



Raymond Tshibanda félicité par ses homologues à New York

Le président de la Conférence ministérielle de la Francophonie, Raymond Tshibanda N'tungamulongo, chef de la diplomatie congolaise a récemment présidé à New York une réunion de haut niveau de l'OIF sur le thème : « Les crises et les efforts de consolidation de la paix et de la sécurité dans les pays de l'espace francophone ». C'était en présence de Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations unies, de Hervé Ladsous, secrétaire général adjoint des Nations unies et du conseiller spécial d'Abdou Diouf, M. Ousmane Paye, au cours d'un déjeuner de travail au siège de l'ONU consacré à des consultations sur les questions de paix et de sécurité dans l'espace francophone en Afrique.

Rappelons qu'à l'issue du XIV^e sommet de la Francophonie qui s'est déroulé à Kinshasa en République dé-

mocratique du Congo, les 13 et 14 octobre 2012, la XIV^e conférence des chefs d'États et gouvernements des pays ayant le français en partage sur le thème : « Francophonie, enjeux envi-

quée par l'ONU, la RDC a souhaité organiser le 23 septembre au siège de l'ONU à New York, en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), une concertation

ronnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale », et à cette occasion, plusieurs thématiques étaient abordées dont celle portant sur la gouvernance démocratique et les droits de l'homme. À Kinshasa, les États et gouvernements participants avaient adopté, en vertu de la Charte de la Francophonie et des valeurs qu'ils promeuvent, plusieurs résolutions, dont celle relative aux situations de crise, de sortie de crise et de consolidation de la paix dans l'espace francophone. En inscrivant dans son agenda les questions liées à la paix et à la sécurité internationales, la 68^e assemblée générale de l'ONU, qui s'est tenue à New York, a offert aux pays francophones l'opportunité d'évoquer ces sujets. C'est pourquoi, en sa qualité de président en exercice et à l'occasion de la réunion de haut niveau convo-

réunissant l'ensemble des ministres des Affaires étrangères des États et gouvernements membres, des États associés et observateurs de la Francophonie.

Les représentants des organisations internationales et régionales partenaires de l'OIF y ont également pris part. Cette initiative, fondée sur la volonté renouvelée des chefs d'État et de gouvernement de conforter le rôle de la Francophonie dans les relations internationales, c'était l'occasion pour les participants d'échanger sur les crises et les efforts de consolidation de la paix. Mais ils ont abordé également les possibilités de renforcer le partenariat avec l'ONU et les organisations partenaires de l'OIF pour appuyer la mise en œuvre des Déclarations de Bamako et de Saint Boniface.

Jeannot Kayuba

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Des restrictions responsables du maintien des femmes dans l'informel

Le nouveau rapport Banque mondiale/IFC « Women, business and law 2014 : removing restrictions to enhance gender equality » (Les femmes, l'entreprise et le droit : lever les obstacles au renforcement de l'égalité hommes-femmes), publié le 24 septembre, a révélé que les femmes travaillent moins dans le secteur formel où les restrictions à l'emploi sont les plus importantes.

Troisième de la série, le rapport a examiné les réglementations défavorables aux femmes entrepreneures et salariées dans cent quarante-trois pays à travers le monde. Tout en déplorant la présence de lois encore défavorables à l'endroit des femmes, le document a noté la diminution des barrières juridiques et réglementaires durant les cinquante dernières années dans plusieurs régions du monde, y compris en Afrique subsaharienne. Certains pays d'Afrique de l'ouest dont la Côte d'Ivoire et le Mali sont présentés comme les plus grands réformateurs. Désormais, a indiqué le rapport, les maris ne peuvent plus empêcher unilatéralement leurs femmes de travailler dans ces deux pays. Une réforme majeure qui doit forcément inviter la RDC à s'en imprégner pour améliorer les conditions professionnelles des femmes, selon une analyste congolaise. À en croire le rapport, les lois qui limitent l'activité économique des femmes se retrouvent dans les régions du Moyen-Orient et Afrique du nord mais aussi d'Afrique subsaharienne et Asie du sud-est. Le même rapport a indiqué que quarante-quatre pays ont ainsi adopté des ré-

formes juridiques courageuses pour améliorer les perspectives économiques des femmes au cours des deux dernières années. Il s'agit d'une étape importante franchie par ces pays. « *Le moyen le plus sûr d'aider à enrichir la vie des familles, les communautés et les pays est de permettre à chaque individu de valoriser au maximum son potentiel créatif* », a fait remarquer le président du Groupe de la Banque mondiale, Jim Yong Kim. Les plus grandes réformes menées ces deux dernières années ont touché les domaines du droit de la femme à la propriété et de sa participation à la prise de décisions. De même, certaines réformes ont permis d'examiner les protections juridiques contre les violences faites aux femmes.

Jim Yong Kim a reconnu le long chemin à parcourir pour arriver à éradiquer graduellement les formes tenaces de discrimination à l'égard des femmes. Mais les analystes du rapport se disent optimistes. Selon eux, l'on observe effectivement des progrès vers l'égalité des sexes devant la loi. « *Nos données montrent qu'au cours des cinquante dernières années, partout dans le monde, les pays ont commencé à lever des restrictions établies de longue date qui limitaient la capacité des femmes à participer plus pleinement à la vie économique* », a martelé Augusto Lopez-Claros, directeur des indicateurs mondiaux et analyses de la Banque mondiale. Dès lors, le défi qui se dessine pour les prochaines années est de consolider cette tendance car l'émancipation de la femme aura pour effet, selon lui, d'encourager la compétitivité et la prospérité.

Laurent Essolomwa

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Une nouvelle étape dans la pénétration d'Internet en RDC

Le fournisseur mondial de solutions technologiques et logiciels d'infrastructures réseau, Alepo Technologies, a mené avec succès le déploiement d'un module d'affiliation à l'endroit de Fasnet pour la gestion du partenariat d'opérateurs de réseau mobile virtuel (MVNO) sur le réseau Cielux.

Selon un communiqué confirmant ce déploiement, le but était d'arriver à développer le réseau et les services de technologie de l'information sur l'étendue du territoire national. Fasnet est la filiale de Simco Group, un opérateur très actif dans les secteurs des mines mais aussi de l'hôtellerie et de la pharmacie. Le groupe excelle aussi dans la fourniture d'accès à Internet. Ainsi ce « deal » est présenté comme le premier partenariat de réseau mobile virtuel. C'est le point de vue développé par Fasnet à l'issue de l'opération menée à son terme.

Pour autant, cette énième étape franchie témoigne de l'accélération ces dernières années de la détermination du pays à accorder désormais une place de choix aux nouvelles technologies de l'information et de la communication pour faciliter les échanges à l'intérieur mais aussi ouvrir davantage le pays sur le reste du monde, à l'heure de la révolution du numérique. Avec ce déploiement réussi, la RDC va renforcer son infrastructure Internet et mobile. À terme, l'objectif visé est d'arriver à stimuler la pénétration globale ainsi que la capacité des utilisateurs à pouvoir effectivement accéder à des services de qualité récents.

L.E.

DROIT DU SAVOIR

Plaidoyer en faveur de la transparence des budgets publics dans le monde

Le mouvement mondial pour la transparence budgétaire, la redevabilité et la participation (BTAP) lance un appel en faveur du droit universel d'accès à l'information budgétaire à tous les citoyens.

À l'occasion de la journée internationale du droit du savoir, BTAP exige aux différents gouvernements et Parlements du monde ainsi qu'aux institutions internationales d'observer un certain nombre de principes afin de garantir le droit fondamental universel d'accès à l'information à tous les citoyens. Convaincu de ce droit, le mouvement mondial BTAP s'appuie sur l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui stipule : « *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit* ».

Dans un communiqué de presse, ce

mouvement mondial appelle les gouvernements et Parlements du monde entier ainsi que les institutions internationales d'adhérer aux quatre principes portant sur la gestion des finances publiques. Le premier étant lié à la transparence budgétaire, le BTAP souligne que toute l'information liée à la façon dont l'argent public est collecté, dépensé, attribué et justifié devrait être connue par le public d'une manière accessible, compréhensible mais aussi en temps et en heure.

En deuxième lieu, ce mouvement estime que le processus d'élaboration et de vote du budget devrait également être transparent et proposer de vastes opportunités aux citoyens de prendre part à toutes les décisions liées à la collecte, l'attribution et la gestion des fonds publics. Ensuite, il exige que les données liées au budget soient précises comptant sur des estimations publiques et s'assurant que les gouvernements dépensent l'argent public selon les priorités pour lesquelles ils ont été élus, avec comme objectif la réduction des es-

paces laissés aux fuites, à la corruption et aux inefficiences.

Le quatrième et dernier principe prône que les budgets se doivent d'être compréhensifs, comprenant tous les revenus et les dépenses, sans distinction de leur origine, incluant l'aide internationale, les fonds paraétatiques et la gestion de la dette extérieure et intérieure. Bref, le BTAP fonde ses principes sur le droit fondamental et la responsabilité de tous les citoyens de participer dans la prise des décisions liées aux budgets publics, étant donné que les budgets publics ne sont possibles que grâce aux contributions des citoyens et aux revenus générés par les actifs publics. Le BTAP est le fruit d'une diversité d'activistes et d'organisation s'intéressant aux questions de finances publiques et de redevabilité budgétaire dans le monde entier. Toutes les organisations membres ont signé en date du 18 novembre 2011 la Déclaration de Dar-es-Salam sur la transparence budgétaire, la redevabilité et la participation.

Gypsie Oïssa Tambwe

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Polémique autour de la suspension des secrétaires généraux

Alors que les ministres continuent à soutenir d'avoir respecté la procédure et les usages dans ces décisions, les victimes, quant à elles, dénoncent l'arbitraire.

Les secrétaires généraux de l'administration publique suspendus ont adressé un mémorandum au chef de l'État, au Premier ministre et au président des concertations nationales. Dans ce document, ils dénoncent « l'arbitraire » et réclament la levée de leur suspension ainsi que des mesures susceptibles de protéger les cadres de commandement de l'Administration publique régis par ordonnance présidentielle.

Les treize secrétaires généraux précédemment suspendus, auxquels s'est ajouté celui du ministère de l'Industrie, soutiennent que la plupart des sanctions sont fondées sur des motifs de l'ordre tribal, ethnique, politique et de règlement des comptes et non sur des motivations justes et objectives. Ils soutiennent avoir été suspendus sans au préalable avoir été entendus ni avoir fait l'objet de délibération au conseil des ministres. Dans leur défense, les victimes font noter que leur suspension est en violation des procédures en la matière et heurterait l'esprit de la lettre n° 00289/02/2013 du 13 février 2013 du Cabinet du président de la République imposant l'information préalable du président de la République de tout acte ou fait qui affecte la situation ou la position de la catégorie régie par ordonnance présidentielle.

Des faits avérés

La dernière suspension en date, celle du 20 septembre, du secrétaire général au ministère de l'Industrie, petites et moyennes entreprises (IPME), a poussé le ministre de tutelle à se défendre. Le ministre Rémy



Le bâtiment de la Fonction publique même pas de remontrance, depuis mon avènement à la tête du ministère de l'Industrie », a-t-il reconnu à radiookapi.net.

Musungayi a affirmé avoir suspendu le secrétaire général pour « obstruction à l'arrêté interdisant la fabrication, l'importation et la commercialisation des emballages non biodégradables ». Il lui reproche le fait d'avoir « assimilé cette mesure à des pillages de la deuxième République, pour décrédibiliser non seulement le ministère de l'IPME, mais le gouvernement de la République ». Le ministre Rémy Musungayi a reconnu des qualités au secrétaire général suspendu ainsi que les bonnes relations qui ont toujours régné entre eux depuis son avènement à la tête de ce ministère. Mais, à en croire, c'est cette indécence grave qui frise la trahison de la part de son collaborateur, qui a motivé cette sanction. « *C'est un déplacement d'agressivité et un mot de trop, parce que, s'agissant du ministre de l'Industrie et son secrétaire général, ce dernier n'a jamais reçu une demande d'explications de la part du ministre, pas une lettre de blâme,*

Le ministre de l'IPME a, par ailleurs, noté que toute la procédure de suspension d'un secrétaire général a été respectée, conformément au Statut et au Code de conduite régissant le personnel de carrière des services publics de l'État. À en croire, le ministre de la Fonction publique a également été associé dans la prise de cette décision. Par ailleurs, le ministre Jean-Claude Kibala a aussi affirmé sur les antennes de la radio onusienne qu'il peut y avoir eu vice de procédure mais « *la plupart des faits reprochés aux secrétaires généraux de l'administration publique sont avérés* ». Devant ces deux langages, c'est l'intervention ou non du chef de l'État ou du Premier ministre telle que sollicitée dans le mémorandum des victimes qui conditionnera la suite de ce feuilleton.

Lucien Dianzenza

HANDBALL

Matata Ponyo encourage les Léopards dames en route pour le Mondial juniors

Vice-championne d'Afrique au terme du 18^e championnat d'Afrique des Nations de handball juniors dames à Oyo, la RDC a obtenu son ticket pour la Coupe du monde en décembre prochain en Serbie. Reçues par le chef de l'exécutif national, les Léopards dames handball ont été rassurées du soutien de l'État sur leur participation à ce rendez-vous mondial.

Le Premier ministre Augustin Matata Ponyo a accordé, le 25 septembre, en son cabinet un entretien aux Léopards dames juniors de handball. Celles-ci, accompagnées du président de la Fédération de handball de Congo (Féhand) Amos Mbayo, sont venues lui présenter leur trophée de vice-championnes d'Afrique. En effet, la RDC a été finaliste malheureuse au



Un match de handball dames

18^e championnat d'Afrique des Nations de handball juniors organisé à Oyo, à environ 400 km de Brazzaville en République du Congo. Les Léopards dames avaient perdu sur le fil, le 8 septembre, au gymnase d'Oyo face aux Palancas Negras

d'Angola par 21 buts à 23. En demi-finales, les jeunes Congolaises de Kinshasa s'étaient imposées face aux Aigles de Carthage de la Tunisie par 23 buts à 18. Et les Angolaises avaient dominé les Diables rouges du Congo Brazzaville sur la

marque de 35 buts à 32.

Cette deuxième place au niveau continental a ouvert à la RDC le chemin de la participation à la Coupe du monde de la spécialité prévue du 7 au 22 décembre 2013 en Serbie. Et les Léopards se retrouvent dans le groupe A domiciliée à Belgrade en compagnie de la République Dominicaine, de la Corée du Sud, de la France, des Pays-Bas et du Monténégro.

Mais avant de se mettre au vert pour ce rendez-vous mondial du handball féminin, les jeunes handballeuses congolaises ont voulu être rassurées quant au soutien du gouvernement. Capitaine de la sélection, Laetitia Mumbala a opportunément fait part au chef de l'exécutif des desiderata de la sélection. «*Nous demandons au gouvernement de continuer à nous soutenir*

et nous permettre d'effectuer un stage professionnel afin de mieux défendre les couleurs de la Nation congolaise. Nous avons une compétition dans quelques semaines au Maroc qui pourra nous permettre de préparer la Coupe du monde mais le dossier n'a pas encore abouti », a-t-elle plaidé.

Et Augustin Matata Ponyo a promis l'appui financier et moral de l'État à ces ambassadrices du sport congolais.

«*Nous tenons à rassurer les joueuses et les membres de la fédération. Le gouvernement soutiendra l'effort qu'il faut pour que notre équipe puisse continuer à aller de l'avant*», a-t-il assuré, les exhortant à mieux défendre la bannière nationale à cette compétition mondiale du handball.

Martin Enyimo

VIE DES CLUBS

Époma réagit sur l'arrivée de Bruno Bla à Sanga Balende

Sous contrat avec les Anges et les Saints de Mbuji-Mayi, le coach Fanfan Époma s'interroge sur son avenir dans ce club après l'engagement de l'ivoirien Bruno Bla dans le staff technique par le président du club Alphonse Ngoy Kasanji.

Gouverneur de la province du Kasai oriental et président sportif de Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi, Alphonse Ngoy Kasanji vient d'engager un autre entraîneur, le technicien ivoirien Bruno Bla, récent coach du TP Molunge de Mbandaka (province de l'Équateur) et aussi ancien de Canon Buromeca de Kinshasa. L'arrivée de Bruno Bla a suscité une certaine inquiétude de la part du coach Fanfan Époma, actuellement sous contrat avec Sanga Balende. C'est à partir de Kinshasa où il séjourne que l'ancien entraîneur du Daring Club Motema Pembe (DCMP) a réagi sur une chaîne de télévision de la place. Il a de

prime abord souligné qu'il n'a pas été informé de l'engagement du technicien ivoirien et il voudrait être fixé sur les rôles que pourrait avoir chacun d'eux. «*Allons-nous travailler en duo, où l'un de nous sera l'entraîneur principal ?* », s'est-il interrogé. Il attend donc été fixé sur cette situation, lui dont le contrat n'est pas encore rompu avec Sanga Balende. Fanfan Époma a cependant exprimé son ennui, notant qu'il ne souhaiterait pas travailler avec quelqu'un qu'il ne connaît pas et dont il ignore les méthodes de travail. L'ancien coach du DCMP a aussi brandi son bilan à la tête du staff technique des Anges et de Saints de Mbuji-Mayi, faisant état de quatre matchs dont deux victoires et deux défaites. Et Époma de rappeler que Sanga Balende nourrissait des ambitions pour une place africaine à la fin de la Division 1. Mais la Ligue nationale de football (Linafoot) a pris la décision d'arrêter le cham-

pionnat national à la fin de la phase aller.

L'on se souvient que le gouverneur Alphonse Ngoy Kasanji du Kasai oriental avait vivement contesté cet arrêt du championnat qui anéantissait les chances de l'équipe pour une qualification africaine qui s'est dessinée progressivement au regard des prestations du club.

Mais, a-t-il fait remarquer, les résultats de Bruno Bla n'ont pas été flatteurs; il avait été entraîneur Canon Buromeca de Kinshasa qui évolue aujourd'hui en division inférieure. Et il vient du TP Molunge qui a fini à la dernière position à la Division 1 au terme de la saison passée.

Comme pour dire: que va apporter le technicien ivoirien à Sanga Balende? Fanfan Époma attend donc les éclaircissements du dirigeant de Sanga Balende sur la situation du staff technique de ce club de Mbuji-Mayi.

M.E.

THÉÂTRE

Ouverture du festival Les Francophonies en Limousin

Des Congolais des deux rives seront présents du 26 septembre au 5 octobre au festival des Francophonies en Limousin. Le dramaturge congolais Julien Mabilia Bissila, le collectif d'écrivains de RDC « Moziki littéraire » et l'historien Elikia Mbokolo font partie de la programmation.

Le festival Les Francophonies en Limousin accueille chaque année depuis 1984 les auteurs, dramaturges, chorégraphes et musiciens issus de l'espace francophone dans la ville de Limoges.

Cette année, le samedi 28 septembre à 18 h 30, l'émission Mémoire d'un continent, avec comme invité Dieuonné Niangouna, directeur du festival Mantsina, sera enregistrée en public.

Du 26 octobre au 1er octobre, le public pourra retrouver sur les planches une création de Julien Mabilia Bissila pour le festival, la pièce Imagine, une histoire d'aujourd'hui créée dans un lycée, pour les lycéens. Les 4 et 5 octobre auront lieu deux représentations de la pièce Crabe rouge de Julien Mabilia Bissila au Centre culturel municipal Jean-Gagnant de Limoges, mise en scène par l'auteur et avec une pléiade de comédiens congolais: Alvie Bitemo que l'on a retrouvé récemment sur les écrans dans le rôle principal du road-movie Nevers, Kaly Soumbou Doriant, récent vainqueur d'une médaille de bronze dans la catégorie Conte aux jeux de la francophonie de Nice, Richard Mahoungou et Ulrich N'toyo.

Enfin, la journée du 3 octobre sera consacrée au collectif d'auteurs Moziki littéraire, en vedette avec Kin Kiese, une performance en musique des écrivains Marie-Louise Bibish Mumbu, Fiston Nasser Mwanza et Papy Maurice Mbwiti. Au programme, la reconstitution dans le Jardin du festival de l'ambiance de la commune de Bandalungwa, Bandal pour les intimes, l'un des coins les plus « chauds » de la ville de Kinshasa.

L'auteur congolais Sony Labou Tansi avait été accueilli en 1990 en résidence d'écriture par Les Francophonies en Limousin, qui avaient co-produit plusieurs de ses pièces et lui avaient permis de se faire connaître en France.

Rose-Marie Bouboutou

GOUVERNANCE FORESTIÈRE

Kinshasa abrite deux événements

Une centaine de participants sont attendus fin octobre dans la capitale de la République démocratique du Congo (RDC). Ils participeront à un séminaire en marge du Forum de la gouvernance forestière prévu le 29 et 30 du même mois. Cet atelier d'une demi-journée est organisé par le Centre pour la recherche forestière internationale (Cifor), annonce un communiqué de presse. Cette initiative sera l'occasion de sensibiliser au projet « Appui à la gestion durable des forêts du Bassin du Congo et du bassin amazonien brésilien » (Forafama). Il s'étendra aussi au projet REDD+ Lukénie en RDC. Les participants échangeront, entre autres, au sujet de l'impact du régime REDD sur les politiques de gestion durable des forêts en Afrique centrale.

Notons que le Forafama a pour objectif de préserver la biodiversité des deux principaux bassins forestiers et de limiter les émissions de gaz carbonique en luttant contre la déforestation et la dégradation des forêts. Ce projet a été lancé en 2009. Il est financé par l'Agence française de développement et le Fonds français pour l'environnement. Il vise notamment à faire la synthèse des connaissances actuelles sur les liens entre aménagement forestier et changement climatique en Afrique centrale et en Amazonie.

Le Cifor est un organisme de recherche sur les sujets liés à la forêt afin d'aider les politiques sur les pratiques affectant les forêts dans les pays en développement.

Nancy France Loutoumba

SANTÉ

Le ministre de tutelle dénonce la politisation de la grève des médecins

Trois jours de l'hôpital sans médecin, c'est l'appel lancé par le Syndicat national des médecins (Synaméd) pour radicaliser la grève.

Un constat fait sur le terrain par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, révèle que c'est le contraire qui a été observé à l'hôpital de Kintambo, à Saint-Joseph et à la clinique Ngaliema. Dans ces trois hôpitaux, les médecins ont travaillé comme d'habitude. À Ngaliema, le Dr Félix Kabange Numbi s'est rendu compte que les malades ne sont pas abandonnés, comme l'a fait savoir le médecin directeur, le Dr Tshamala. «*Ici à la clinique Ngaliema, on fonctionne normalement, nous recevons beaucoup de malades. Les médecins font les tours des salles et des malades* ». À l'hôpital Saint-Joseph, les médecins sont à pied d'œuvre. Ils travaillent normalement. Ils consultent les malades. Le ministre de la Santé publique a visité tour à tour la salle des urgences, le box de consultation de la médecine interne des diabétiques et le box de la consultation gynécologique, tout est normal. Le Dr Félix Kabange Numbi a félicité tous les médecins de cet hôpital qui

se sacrifient pour soigner les malades. Le même constat a été fait à l'hôpital de Kintambo. Néanmoins, le ministre de la Santé publique a dénoncé la politisation de cette grève par une frange de médecins qui sont en train de pourchasser ceux qui veulent travailler. Pour lui, ce comportement est contraire au serment d'Hippocrate. Selon le Dr Félix Kabange Numbi, seuls les médecins qui ont presté auront droit aux primes de risque «*parce qu'ils ont pris le risque de travailler* ». Il insiste tout en précisant que le gouvernement a répondu à six des sept revendications des médecins.

Au sujet de la rémunération, il laisse entendre que le gouvernement est resté ouvert et cette question est prise en compte pour l'exercice budgétaire 2014. «*Je sais que les médecins ont besoin qu'on améliore leurs conditions de travail et de vie et cette préoccupation est prioritaire pour le gouvernement. Et nous continuerons à le faire avec ou sans syndicat. Malheureusement, regrette-t-il, c'est le syndicat qui va dans des hôpitaux pour chasser ceux qui veulent travailler* ».

Aline Nzuzi



AIRTEL JEUNES TALENTS

L'équipe des moins de 17 ans, AS Poto Poto a regagné Brazzaville ce mercredi 25 septembre 2013

25 septembre 2013 : L'équipe de football des moins de 17 ans, AS Poto Poto, représentante du Congo, vient de regagner la capitale congolaise après avoir participé au championnat africain d'Airtel Jeunes Talents dont la deuxième édition s'est tenue à Lagos au Nigéria, réunissant ainsi 16 pays africains dans lesquels Airtel opère : le Congo, RDC, le Rwanda, Madagascar, Nigeria, Gabon, Tchad, Niger, Zambie, Tanzanie, Ghana, Burkina Faso, Malawi, Kenya, Ouganda et la Sierra Leone.

Airtel Jeunes Talents est un moment de consécration de la jeunesse africaine et un événement créé par Airtel en partenariat avec les grandes équipes anglaises de football à

Congo était composé de Madagascar, Ouganda et le Kenya. Le Congo s'est classé deuxième de son groupe battant ainsi le Kenya (2-1), en faisant un match nul contre l'Ouganda (1-1) et une défaite contre le Madagascar (1-2) puis s'est qualifié pour les quarts de finale où il a été éliminé après les tirs au but par la Zambie qui a pris la deuxième place du tournoi derrière le Niger.

Le Niger a été l'équipe vainqueur du tournoi Airtel Jeunes Talents en 2012 contre le Nigéria et en 2013 contre la Zambie. Le classement final a consacré le Niger, la Zambie, le Nigeria et la Tanzanie et des prix ont été offerts aux quatre gagnants et, le prochain tournoi aura lieu en juillet



Le directeur marketing de Airtel Félicitant le Coach de l'AS Poto Poto.

savoir Manchester United et Arsenal Football Club. Un lieu d'échange, de formation et d'encadrement assuré par les cadres des deux équipes anglaises qui permet ainsi de détecter des jeunes talents qui feront le bonheur futur des équipes africaines et européennes.

Le tournoi 2013 réunissait seize(16) pays constitués en quatre(4) groupes de quatre (4) équipes et, le groupe du

2014.

Mais avant cela, quelques jeunes talentssélectionnés au cours du tournoi 2013, participeront aux camps de formation au Nigéria pour le pays anglophones et en RDC pour les pays francophones en avril 2014 dont l'encadrement sera assuré par les cadres techniques des équipes de Manchester United et d'Arsenal Football Club.



FOOTBALL

Les Diables rouges à la recherche d'un entraîneur de renom

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a lancé le 27 septembre un appel à candidatures en vue du recrutement d'un nouvel entraîneur-sélectionneur expatrié qui encadrera les Diables rouges seniors lors des différentes compétitions dans lesquelles ils seront engagés.

C'en est fini entre les Diables rouges et Kamel Djabour qui assurait la continuité de Jean-Guy Wallemme. Le nom du successeur de celui qui a échoué à sa mission de qualifier les Diables rouges pour les barrages des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014 ne saurait tarder à être dévoilé. Car le nouveau coach des Diables rouges aura pour mission de gagner la Coupe de la Cémac prévue du 9 au 21 décembre de cette année au Gabon et remporter le Championnat d'Afrique des Nations qui se disputera du 11 janvier au 1er février en Afrique du Sud. Les Diables rouges, logés dans le groupe C, ont pour adversaire le Ghana, l'Éthiopie et la Libye.

Il a aussi la lourde tâche de qualifier le onze national à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations Maroc 2015. Les Diables rouges n'ont pas goûté à une phase finale depuis 2002, d'autant que leur dernière participation remonte à 2000 au Ghana et au Nigeria.

Les Congolais quittaient la compétition dès le premier tour après avoir été battus respectivement par le Maroc et la Tunisie sur ce



C'en est fini entre Kamel Djabour et les Diables rouges. (© DR)

score identique 1-0 et réussi un nul de 0-0 face au Nigeria. Remporter la médaille d'or aux Jeux africains de Brazzaville 2015 fait partie aussi de ses objectifs. La Fécofoot a indiqué que les candidats devaient être titulaires d'un diplôme d'entraîneur de football et avoir une bonne expérience internationale. Ces derniers doivent être disposés à résider au Congo de façon permanente pendant la durée du contrat et avoir une grande capacité d'adaptation et une aptitude au travail en équipe puis avoir la maîtrise de la langue française.

Les candidats doivent adresser au président de la Fécofoot, leur curriculum vitae, une lettre de motivation et un projet de programme de travail couvrant la période 2013-2015.

La Fécofoot a par ailleurs affirmé qu'une commission serait chargée de l'analyse des dossiers afin de sélectionner le meilleur candidat en vue de sa désignation. Les candidatures doivent être déposées à son secrétariat général au plus tard le 7 octobre ou envoyées à fecofoot@yahoo.fr.

James-Golden Éloué

HANDBALL

L'ONG Sport et Intégration sociale au chevet du handball congolais

Les anciens champions d'Afrique se sont réunis en vue de replacer le handball congolais sur l'échiquier continental lors des Jeux africains de Brazzaville.

La cérémonie marquant la transmission de relais à la nouvelle génération a eu lieu le 26 septembre au Palais des congrès à Brazzaville devant les ministres des Sports et de l'Éducation physique et de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique. Les récentes prestations des Diables rouges lors des compétitions continentales et mondiales ont poussé le président de l'ONG Sport et Intégration sociale (SIS), Casimir Molongo « Moncher », à tirer la conclusion que leurs successeurs n'étaient pas encore de niveau à poursuivre dans le même élan. « Ils ont laissé tomber le témoin que nous leur avons transmis il y a quelques années », a-t-il indiqué, de-

Molongo, ne contribue pas à 10% à la victoire des équipes congolaises. Le deuxième objectif consiste à assurer le perfectionnement de la bonne finition afin de minimiser le pourcentage d'échecs en attaque. L'ONG SIS envisage également de faire une étude de la maîtrise de gestes fondamentaux de défense et des pièges qu'un joueur peut exploiter en défense dans les conventions de défense propres aux Congolais. Léon-Alfred Opimbat a félicité les membres de SIS, composés d'anciennes Diables rouges, officiers et commandeurs dans l'Ordre du Mérite congolais pour l'initiative consistant à relancer le sport congolais et en particulier le handball.

« Nous osons espérer qu'avec votre engagement et votre disponibilité, vous serez aux côtés de la fédération pour pouvoir donner la touche nécessaire



Des membres de l'association (© DR)

mandant aux autorités sportives de leur confier la mission de relever des joueurs congolais avant l'échéance de 2015. Il a proposé quelques pistes qui lui permettront d'atteindre ce but. L'ONG SIS envisage en effet d'organiser des stages de formation pour les gardiens de but.

Ce compartiment, a indiqué Casimir

qui nous permettra de gagner la médaille d'or aux Jeux africains de Brazzaville 2015 », a déclaré le ministre des Sports et de l'Éducation physique. Et d'ajouter : « Le Congo étant le berceau du handball africain, notre défi est de faire que nous puissions retrouver notre place sur le plan africain. »

J.G.E.

RÉFLEXION

Le tournant du siècle

Il ne faut bien sûr jurer de rien, mais ce tournant s'est produit la semaine dernière dans la gigantesque maison de verre qui abrite l'Organisation des Nations unies à New York. Et même s'il s'en produira d'autres dans les quatre-vingt sept années qui nous séparent du vingt-deuxième siècle celui-là demeurera dans les annales comme l'un des plus importants de cette étape de l'Histoire contemporaine.

Pourquoi ? Mais pour deux raisons évidentes que l'on peut résumer de la façon suivante au risque de jeter le trouble dans l'univers très feutré de la diplomatie qui n'aime guère les constats abrupts.

1) Alors que la faconde de quelques « grands » semblait vouer, en Syrie, la communauté internationale à une plongée dans l'inconnu pire que celle engendrée par l'intervention occidentale en Libye, la voix de la raison s'est

fait entendre avec suffisamment de force sur les bords de l'East River pour calmer le jeu. Et, phénomène stupéfiant si l'on y réfléchit bien, c'est à la Russie, perçue il n'y a guère comme une puissance décadente, hors jeu, que l'on doit ce retournement de situation auquel nul ne s'attendait il y a six mois. Résultat des courses : la menace d'un dérapage qui aurait été pire que celui provoqué par les guerres d'Irak et d'Afghanistan s'est éloignée.

2) Effet dérivé de ce changement brutal de cap, ou hasard de l'Histoire, l'Iran est subitement redevenu pour les Occidentaux en général, pour les Américains en particulier, une puissance fréquentable. Et ceci sans que les autorités de Téhéran aient modifié en quoi que ce soit leur volonté de devenir à brève échéance une puissance nucléaire, se contentant de tenir des propos aimables, policés, raisonna-

bles. Du coup, et c'est là un changement majeur, la perspective d'un affrontement mortel avec Israël qui semblait inévitable a été repoussé à l'arrière-plan ; ce qui, bien évidemment, ne signifie pas que tout péril est écarté mais qu'au moins un dialogue véritable s'engage.

À plusieurs reprises nous avons ici même souligné, comme bien d'autres observateurs de la scène mondiale, le fait que les lignes bougent vite au sein de la communauté internationale du fait de l'émergence de la Chine, de la réémergence de la Russie et du rééquilibrage des rapports de force qui en résulte au sein des institutions internationales. Les événements auxquels nous assistons depuis deux semaines confirment ce diagnostic et c'est très bien ainsi car le poids excessif des Occidentaux dans les institutions de la gouvernance mondiale ne pouvait qu'engendrer des crises en

cascade et lancer l'humanité dans de nouvelles et mortelles aventures.

Faut-il en conclure pour autant que la cause de la paix l'a emporté durablement sur la tentation de la violence et de la guerre ? Assurément pas comme le montre la montée des tensions religieuses au Moyen-Orient et en Afrique qui menace la stabilité de cette partie du monde en pleine émergence. Mais l'instauration d'un dialogue plus équilibré entre les puissances qui dominaient la planète depuis l'effondrement du bloc communiste et les puissances qui resurgissent sur la scène internationale après avoir remis, non sans mal, leurs affaires internes en bon ordre peut asseoir la sécurité internationale sur des bases plus solides.

Et c'est déjà beaucoup !

Jean-Paul Pigasse